

ACTION N°		STRATEGIE ET COORDINATION DU BALISAGE ET DES ZONES DE MOUILLAGE DU LITTORAL									
CDB 11_02	CT 11_2	Mise en œuvre et évolution de la stratégie mouillage sur la Côte Bleue									
<b>DEFI principal * :</b> <b>2</b> * (1 : Qualité des eaux de baignade - 2 : Qualité écologique littorale - 3 : Gouvernance/sensibilisation)		<b>CONTEXTE, OBJECTIFS et DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>									
<b>OBJECTIF PRINCIPAL DU DEFI</b> <b>A2-2</b>  Mettre en place une gestion raisonnée des usages sur le littoral et en mer		<p><b>CONTEXTE ET OBJECTIFS :</b></p> <p>En 2020, le Parc Marin de la Côte Bleue a présenté sa stratégie locale de gestion du mouillage des navires. Cette stratégie s'appuie sur le travail réalisé depuis 1983 pour limiter les atteintes faites aux herbiers de Posidonie (le plus vaste des Bouches-du-Rhône avec près de 1 000 hectares). Notamment à partir des années 2000 par le travail avec les communes et les services de l'Etat sur les dispositifs de balisage saisonnier de la bande des 300 mètres, éliminant la chaîne sur le fond puis en remplaçant par des mouillages écologiques complets le balisage estival sur les habitats sensibles. Elle s'appuie aussi sur les suivis de l'évolution des pratiques et de l'utilisation du territoire réalisés depuis 2006. Ainsi différents outils de gestion des mouillages ont été expérimentés sur des zones à enjeux comme l'utilisation des balisages saisonniers pour réguler et orienter les mouillages. En juillet 2016, un arrêté de la Préfecture Maritime est venu concrétiser la demande du Parc Marin de mettre en place une mesure réglementaire visant à interdire le mouillage des navires de plus de 20 mètres devant la Côte Bleue jusqu'à la profondeur de 30 mètres, sauf sur 3 zones où les fonds ne sont pas vulnérables. Zone étendue en 2021 à la partie Est du territoire à travers la modification du règlement de la ZMFR du GPMM. Au vu de l'arrêté cadre de Juillet 2019 visant au renforcement de la protection des herbiers de Posidonies et en prévision des déclinaisons locales et de la stratégie mouillage du Parc National des Calanques, il apparaît important de continuer de suivre les évolutions des usages et l'efficacité des différentes mesures prises pour mener une réflexion sur les actions supplémentaires à mettre en place.</p> <p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b></p> <p>Pour le secteur de la Côte Bleue, le Parc Marin propose la mise en œuvre de la stratégie mouillage et de faire le bilan d'efficacité des mesures prises et mener une réflexion sur des mesures complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi de la fréquentation sur l'ensemble du territoire en période estivale et suivi journalié de fonds de calanques identifiés à enjeux ;</li> <li>- Contrôle du maintien de l'efficacité des balisages estivaux "écologiques" de l'ensemble de la Côte Bleue ; Etude anse par anse des mesures de gestion les plus adaptées à mettre en place ;</li> <li>- Travail avec les services de l'Etat et des communes pour le respect des réglementations déjà mises en place : zones interdites au mouillage et aux engins à moteur (ZIM/ZIEM) et auprès des navires de plus de 20 m, concernés par les arrêtés préfectoraux de 2016 et 2021 ;</li> <li>- Travail d'information et sensibilisation des usagers aux enjeux dans ces zones;</li> <li>- Travail avec les services de l'Etat sur la déclinaison locale de l'arrêté cadre de juillet 2019.</li> </ul>									
<b>Maitre d'ouvrage</b> <b>PMCB</b>											
<b>PARTENAIRES TECHNIQUES :</b> Communes de la Côte Bleue DDTM GPMM Conservatoire du Littoral MAMP											
<b>TERRITOIRE:</b> Côte Bleue											
<b>SDAGE</b> n° masses d'eau:  FRDC05 FRDC04  Correspondance programme de mesures : MIA0701											
<b>TYPE D'OPERATION:</b>											
Etude <b>X</b> Gestion/Exploitation Travaux/prestation Expérimentation Animation Communication / sensibilisation											
<b>INDICATEUR DE SUIVI</b>  réalisation budgétaire											
<b>COUT OPERATION TTC</b> <b>110 000 €</b>							Contrat de Transition				
<b>Détail :</b> Mise en œuvre stratégie mouillage 40 000 € Suivi des pratiques et de l'utilisation du territoire 80 000 € Etude plan de mouillage et évolution 10 000 €							<b>Planning</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>		
		Stratégie mouillage									
		Etude									
		Etude plan de balisage									
MPM	MARSEILLE	AGENCE DE L'EAU RMC	REGION SUD PACA	CD13	COMMUNES	Autres financeurs : PMCB, et autre à trouver					
9%	0%	50%	0%	0%	0%	41%					
10 000,00 €	0,00 €	55 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	45 000,00 €					